

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

Nous commençons ou poursuivons une collaboration en accueillant votre enfant, Je souhaite, avec mon équipe, poursuivre le travail entrepris cette année pour établir le meilleur climat d'apprentissage possible en mettant plus de dialogue entre les élèves, entre les adultes et les élèves. Pour cela, l'heure de vie de classe par quinzaine est maintenue, ainsi que les temps de réflexion dans le cadre de l'éveil à la spiritualité et l'intériorité qui doivent élargir les thématiques autour du vivre ensemble.

Le règlement intérieur a été revu en début d'année et il a porté ses fruits en cette fin d'année car le dialogue n'exclut pas la rigueur dans le comportement et le travail.

Avec l'APEL, nous continuerons, également, à mettre plus de confiance et de dialogue entre vous et nous. Je souhaite pouvoir organiser une ou deux soirées d'échanges avec vous sur la vie de l'établissement.

La rédaction de la charte d'utilisation d'école directe en sera le premier volet. Ces objectifs en tête, je vous transmets plusieurs informations utiles et vous remercie de l'attention que vous voudrez bien y porter ainsi que de votre confiance.

Je souhaite à chacun d'entre vous un bel été, de très bonnes vacances et c'est avec plaisir que nous nous retrouverons en septembre.

André EGEA

I – Rentrée scolaire 2024-2025 :

1 – Date de rentrée :

La rentrée s'effectuera le **lundi 02 septembre 2024** pour tous les élèves de l'établissement :

- Les élèves de 6^{ème} rentreront à 10h et finiront la journée à 13h00. Le repas, offert par l'établissement, sera pris sur place.
- Les élèves de 5^{ème} rentreront à 14h et finiront la journée à 16h00.
- Les élèves de 4^{ème} rentreront à 14h30 et finiront la journée à 16h30.
- Les élèves de 3^{ème} rentreront à 15h et finiront la journée à 17h00.
-

Il est impératif que tous les élèves soient présents à la rentrée.

2 – Documents à rapporter le jour de la rentrée (à mettre ensemble dans l'enveloppe au nom de votre enfant) qui seront récupérés par le personnel d'éducation dans les classes :

- Un chèque de 60€ de caution pour les livres.
- Un chèque de 87.75€ pour une avance sur les repas.
- Réponse pour l'APEL.
- Document facultatif pour les dons aux familles en difficulté.
- Le formulaire étude du soir

II – Informations aux familles :

1 – Horaires :

Les élèves sont attendus à 07h55 pour la mise en rang, premier cours de la matinée à 8h00 et les horaires de fin de matinée seront : 11h00 ou 11h55.

Les horaires de début d'après-midi seront : 12h55 ou 13h55 (en fonction de l'emploi du temps) pour la mise en rang. La journée se terminera à 17h00.

2 – Règlement intérieur :

Nous voulons vous rappeler l'importance du règlement et vous invitons à le lire, attentivement avec votre enfant. Il est un support indispensable à la cohésion et l'harmonie au sein de notre établissement et il nous semble important que vous soyez en accord avec celui-ci.

3 – APEL :

Cette année encore, selon votre choix (voir document joint), la cotisation APEL sera directement prélevée par l'établissement et apparaîtra sur la facture qui vous parviendra fin septembre.

Ces cotisations permettent à l'APEL de fonctionner et de proposer des actions pour améliorer la vie des élèves (achats des buts dans la cour, matériel pour la technologie, bal des 3èmes, etc...), C'est pourquoi votre adhésion est importante et je vous invite fortement à y adhérer.

Adhérer vous permettra, entre autres, de devenir parent délégué aux conseils de classe.

L'APEL a d'autres sources de revenus comme les fêtes de fin d'année, le marché de Noël pour l'école. Ces événements nécessitent du monde pour l'organisation et la gestion de l'APEL.

Si des parents ne s'investissent pas, l'APEL devra abandonner certaines manifestations car il devient impossible de tout faire avec trop peu de monde.

4 – École directe :

Le code de connexion Ecole Directe sera collé dans le cahier de bord des élèves pour les nouveaux élèves de 6° - 5° - 4° - 3°. Ce code est réservé à l'usage unique des élèves, il reste inchangé pour les élèves déjà scolarisés à SFA.

Le code de connexion des parents des nouvelles familles de 6° - 5° - 4° - 3° a été envoyé lors de l'inscription. Ce code est réservé à l'usage unique des parents, il reste inchangé pour les familles dont l'enfant est déjà scolarisé à SFA.

La connexion à Ecole Directe permet de voir l'état de votre compte et le mettre à jour par carte bancaire, visualiser les notes, les sanctions, les absences et les retards de vos enfants et faire un changement de coordonnées, d'adresse, etc.... École directe vous permettra également de communiquer avec les enseignants.

Vous pourrez réserver (48 heures avant), déréserver (48h avant), et payer les repas en ligne via Ecole Directe. Les élèves inscrits en demi-pension n'ont pas besoin de réservation. Pour tous les autres, il est important de réserver, ceci dans le seul but d'éviter le gaspillage et de permettre à la vie scolaire de bien gérer les autorisations de sorties.

Les réservations et dé-réservations sont à faire 48h00 à l'avance. Dans le cas contraire, une pénalité de 1€ sera appliquée. En cas d'absences justifiées, le matin, il n'y aura pas de pénalité et le prix du repas ne sera pas décompté du porte-monnaie virtuel.

Tout repas réservé et non consommé sera facturé.

En cas de repas non réservé, votre enfant mangera, mais la surfacturation de la société de restauration vous sera appliquée, justifiant un tarif du repas à 10€.

Une charte de d'utilisation d'école directe vous sera communiquée à la rentrée.

ÉCOLE-COLLÈGE CATHOLIQUE À MONTPELLIER DEPUIS 1876

5 – Conseil de classe :

L'année scolaire est découpée en 2 semestres. Il y aura, donc, deux conseils de classe par an et par classe. A la moitié de chaque semestre, un bilan sera fait par l'équipe pédagogique permettant de vous alerter si une difficulté venait à apparaître.

6 – EPS :

Les déplacements vers les stades se font généralement en bus mais nous utiliserons également le tramway. Nous vous demandons, donc, si ce n'est fait, de demander la carte annuelle auprès de la TAM. Cette carte est gratuite pour les enfants de l'agglomération. Pour les autres élèves, nous utiliserons des cartes achetées par l'établissement.

7 – Accueil – standard téléphonique :

L'accueil des adultes et le standard téléphonique seront fermés de 11h30 à 14h00.

Le répondeur sera en fonction sur cette tranche horaire.

8 – Dates à noter :

- [Lundi 02 septembre 2024](#) :

Rentrée des élèves selon le planning défini en paragraphe 1 de ce courrier

- [Mardi 03 septembre 2024](#) :

17h30 réunion parents – professeurs 6èmes et 5èmes (dépôt des candidatures des parents correspondants)

- [Mardi 10 septembre 2024](#) :

17h15 réunion parents – professeurs 4èmes et 3èmes (dépôt des candidatures des parents correspondants)

- [Mardi 17 septembre 2024](#) :

Photo individuelle et de classe

- [Du 18 octobre au soir au 03 novembre 2024](#) :

Vacances de Toussaint

- [Mardi 12 novembre 2024](#) :

Bilan de mi-semestre des 6èmes

- [Jeudi 14 novembre 2024](#) :

Bilan de mi-semestre des 3èmes

- [Lundi 18 novembre 2024](#) :

Bilan de mi-semestre des 4èmes

- [Mardi 19 novembre 2024](#) :

Bilan de mi-semestre des 5èmes

- [Mardi 26 novembre 2024](#) :

17h15 – 20h00 réunion parents – professeurs 6èmes

- **Jeudi 28 novembre 2024 :**
17h15 – 20h00 réunion parents – professeurs 3èmes

- **Mardi 03 décembre 2024 :**
17h15 – 20h00 réunion parents – professeurs 5èmes

- **Jeudi 05 décembre 2024 :**
17h15 – 20h00 réunion parents – professeurs 4èmes

- **Du vendredi 20 décembre 2024 au dimanche 05 janvier 2025 :**
Vacances de Noël

- **Vendredi 24 janvier 2025**
Fin du 1^{er} semestre – arrêt des notes

- **Lundi 27 janvier 2025**
Conseils de classe 3^o

- **Mardi 28 janvier 2025**
Conseils de classe 4^o

- **Jeudi 30 janvier 2025**
Conseils de classe 5^o

- **Lundi 03 février 2025**
Conseils de classe 6^o